



Commune de Château-d'Oex

Programme de législature 2021 - 2026



Crédit photo : Dylan Nicolier

Table des matières

Préambule	3
Vision stratégique 2021-2026	4
Respirer	5
Vivre	5
Entreprendre	5
Stratégie de développement.....	6
Stratégie globale de domiciliation de l'offre et de la demande.....	7
Situation financière de la commune	8
Éléments à retenir pour la planification financière.....	9
Situation sur le plan de la gouvernance	10
Enjeux et domaines d'action de la stratégie régionale	11
Objectifs de la municipalité.....	12
Dossiers de la législature 2021-2026.....	13
1 Administration générale - Tourisme - Sports - Communication	13
2 Finances - Ressources humaines.....	14
3 Aménagement du territoire - Bâtiments et terrains non agricoles.....	16
4 Travaux - Equipements - Espaces publics - Cours d'eau.....	17
5 Petite enfance - Ecoles – Jeunesse – Cohésion sociale et santé	18
6 Culture – Sécurité publique.....	19
7 Domaines agricoles - Forêts - Déchets - Transports publics et mobilité - Energies - Développement durable – Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut.....	20

Préambule

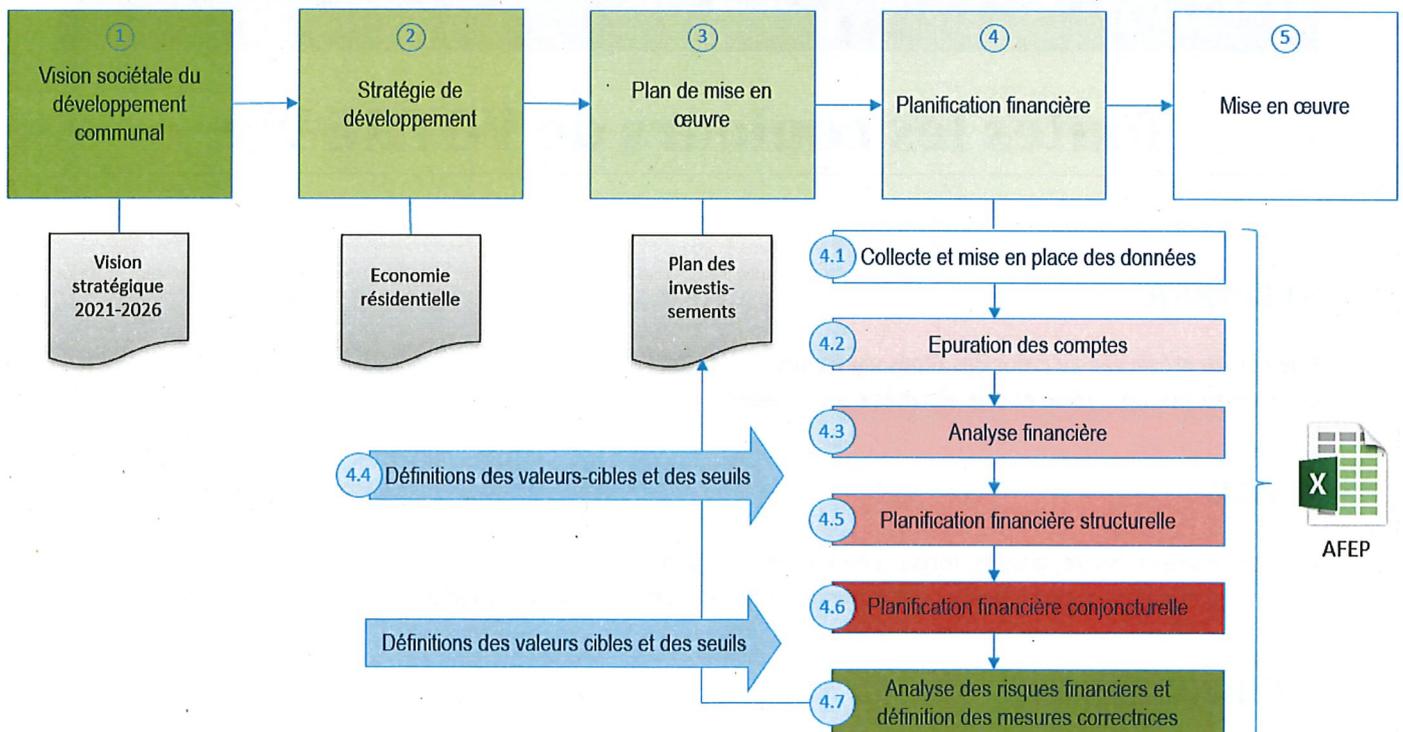
Le plan de législature est un instrument de conduite politique élaboré par la Municipalité et un cadre de référence afin de guider son action et celle de son administration. Ce document permet à la Municipalité de faire part de sa vision des objectifs politiques et financiers à mener sur ces 5 prochaines années. Il ne découle d'aucune base légale et ne préjuge pas des décisions à venir, les circonstances pouvant naturellement amener des éléments inconnus à ce jour à justifier de tels changements.

Le programme de législature découle de la vision stratégique du développement communal, qui s'inscrit elle-même dans la stratégie de développement régional. Il s'agit de faire coïncider la vision sociétale, la stratégie et le plan de mise en œuvre avec la politique des investissements et les capacités financières de la commune.

La gestion prospective peut être présentée dans une logique séquentielle, sur laquelle il est possible de revenir en cas de nécessité. C'est avant tout un itératif dont le résultat doit être adapté chaque année en fonction de la situation réelle.

Le programme de législature fixe le cadre et les lignes directrices à la réalisation du planning des investissements pour les 5 ans à venir. Dans un deuxième temps, la planification financière pourra être établie sur la base de l'évaluation prospective du compte de résultat et du plan des investissements. Elle permettra de calculer la capacité économique d'endettement de la commune et de fixer le plafond d'endettement pour la législature.

Figure 1 : Processus de planification financière





Commune de Château-d'Œx

Vision stratégique



Toutes les couleurs de VOTRE vie

RESPIRER

Une nature préservée au cœur des Alpes vaudoises
Un bol d'air pur pour mille et une activités quatre saisons

VIVRE

Une commune où naître, grandir, fonder une famille et s'épanouir
Education, santé, transports, loisirs : des infrastructures de qualité pour tous les jours de la vie

ENTREPRENDRE

Le boom des services – Relié, connecté : votre bureau Hi-Tech en pleine nature
Agriculture, artisanat, tourisme, santé : des piliers historiques toujours en mouvement

Respirer

Situé au sein du Parc Naturel Régional Gruyère - Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex exerce un pouvoir magnétique sur ses hôtes. Ses habitants, eux-mêmes, n'en finissent pas de s'émerveiller en ouvrant leurs volets chaque matin. Il y a dans son paysage – mélange de douceur et de majesté alpine – une attraction irrésistible, à laquelle a répondu, il y a longtemps déjà, un tourisme à visage humain, qui continue à se développer au rythme de la nature et des activités autochtones. La terre, les couleurs, l'air pur, le cycle bien marqué des saisons, le ciel d'azur quand la plaine ploie sous le brouillard ou l'air vivifiant quand elle s'engourdit dans la canicule : tout est réuni pour faire de cette commune des Alpes vaudoises nichée à 1000 mètres d'altitude un cadre de vie quotidienne exceptionnel et un paradis des activités de plein air. Du ski aux randonnées pédestres, des vols en ballon aux sports de rivière, l'éventail est infini et couvre les quatre saisons.

Vivre

Terre où développer ses activités, Château-d'Oex est aussi une commune où il fait bon vivre 365 jours par an. Etablissement scolaire, hôpital et autres services de santé, réseau d'accueil de la petite enfance, école de musique, cinéma, piscine, infrastructures sportives et récréatives, commerces, hôtels, restaurants, musées, bibliothèque, vie culturelle et associative riche et variée, sécurité : la région offre en son sein tout ce que l'on peut souhaiter pour bâtir une vie saine et équilibrée... et bien plus encore.

Entreprendre

Niché dans son écrin de montagnes 1000 mètres au-dessus de la mer, on peut croire Château-d'Oex loin du monde. Il n'en est rien ! À proximité immédiate de deux centres régionaux complémentaires – Bulle et Gstaad –, bien desservie par les transports publics – un train par heure vers Montreux/Lausanne et vers Gstaad/Berne –, bénéficiant d'une infrastructure routière qui met Lausanne et Berne à une heure et l'aéroport international de Genève à moins de deux heures (grâce notamment au nouveau contournement autoroutier de la ville de Bulle), la commune est tout sauf un village d'indiens ! Jouissant d'un bon accès aux nouvelles technologies, elle attire de plus en plus d'entreprises de services : des hommes et des femmes qui peuvent se permettre de gérer leurs activités à distance pour profiter d'une qualité de vie que n'offrent plus les grands centres urbains.

Et les métiers «historiques» continuent eux-mêmes à se développer: agriculture dynamique en phase avec les nouveaux paradigmes environnementaux et la demande des consommateurs dans le domaine des produits authentiques, artisans de talent maintenant en vie des savoir-faire ailleurs disparus, acteurs du tourisme perpétuant une tradition d'accueil en l'adaptant sans cesse à l'évolution du cadre et de la demande, professionnels de la santé et du bien-être ayant compris tout l'enjeu du travail en réseau. Château-d'Oex : un village à vivre, hier, aujourd'hui et demain !

Stratégie de développement¹

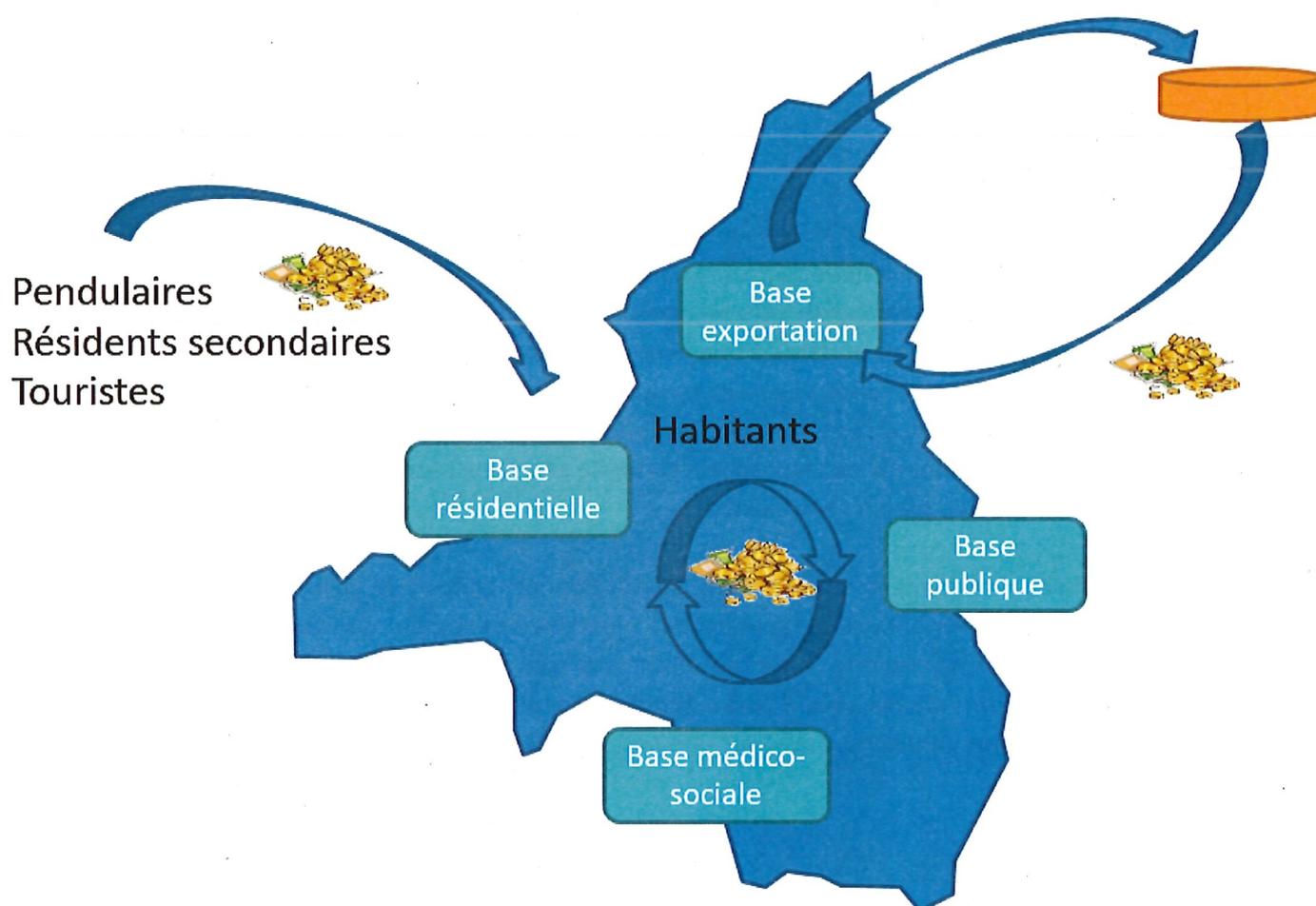
L'économie résidentielle : une révolution pour le développement territorial

La théorie de l'économie résidentielle prend en compte un phénomène qui a pris une ampleur considérable au cours de ces dernières années : la **mobilité des personnes**. Les revenus fiscaux des personnes physiques sont ainsi de plus en plus souvent dispersés au-delà des frontières communales. Dès lors, si l'économie d'exportation (productive) reste une base importante de l'économie territoriale, elle n'est plus la seule. Le développement économique, social et culturel d'un territoire dépend non seulement de sa capacité de créer de la valeur, de l'exporter et de la vendre, mais également d'être en mesure de faire circuler localement les flux financiers, cette circulation locale améliorant le chiffre d'affaires des entreprises locales et leur capacité à créer de l'emploi.

Cette approche distingue quatre bases économiques regroupant l'ensemble des flux financiers alimentant la commune :

1. la base productive (exportation) ;
2. la base résidentielle ;
3. la base médico-sociale ;
4. la base publique.

Figure 2 : Schéma de l'économie résidentielle



¹ Stratégie régionale du Pays-d'Enhaut, PER, 2017 – Le revenu disponible en suisse, Crédit Suisse Economic Research, 2011 – Le tourisme en Suisse, Crédit Suisse Economic Research, 2011

Les quatre bases économiques :

1. La base productive (exportation) désigne les flux financiers représentés par les salaires et les dividendes redistribués localement. Hormis certaines activités agricoles, cette base productive à l'exportation est faible dans le Pays-d'Enhaut.
2. La base résidentielle ou « présenteielle » désigne les ressources financières amenées par les pendulaires, les touristes sur le territoire et les habitants travaillant sur le territoire dans des secteurs d'activité autres que ceux énumérés dans les autres bases. C'est l'une des bases économiques essentielle sur laquelle la municipalité fonde sa vision stratégique.
3. La base médico-sociale regroupe l'ensemble des revenus des personnes rentières (AVS et autres rentes) et des personnes actives dans le domaine de la santé habitant sur le territoire.
4. La base publique réunit les revenus des employés de la fonction publique habitant sur le territoire.

Outre le potentiel fiscal de ces quatre bases, celles-ci représentent surtout un potentiel de demande de consommation. Pour que ce potentiel de demande de consommation se réalise localement, il faut la présence d'une offre locale de produits et de services attractive.

Stratégie globale de domiciliation de l'offre et de la demande²

Renforcer le potentiel de demande de consommation

- Adopter une politique foncière facilitant l'établissement de personnes morales ou de particuliers dans la région. Il s'agit d'éviter que le logement soit une barrière à une demande potentielle dans l'incapacité financière de se domicilier.

Renforcer l'offre de produits et de services

- Adopter une politique des investissements ambitieuse pour financer des infrastructures sportives ou culturelles renforçant les aménités – la qualité de vie – de la région.
- Positionner plus fortement les offres en fonction des activités les plus partagées par la population et les résidents, comme par exemple la randonnée et le VTT.
- Adopter une politique immobilière étendue aux activités de type commercial, espaces commerciaux.
- Promouvoir l'installation de services, artisans ou commerçants pour palier à la faiblesse grandissante de l'offre de services – notamment la faiblesse du commerce de détail. (Fonds FER)
- Soutenir les initiatives renforçant la circulation locale des flux financiers.

² Evaluation de l'image du Pays-d'Enhaut, Rapport final, Hes.so, imvt, janvier 2017

Situation financière de la commune

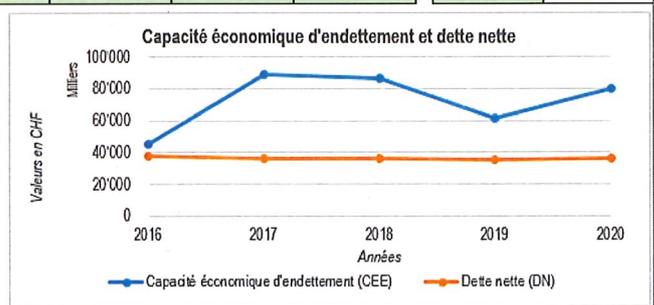
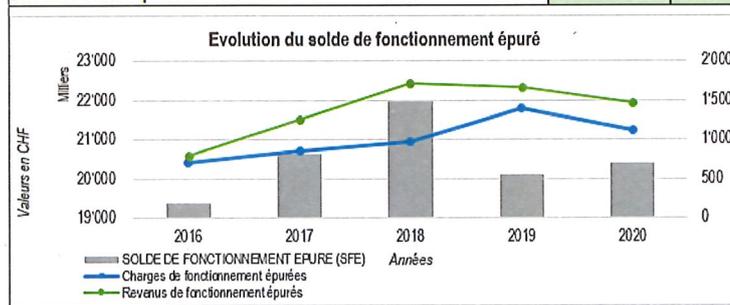
Le solde de fonctionnement épuré de la commune est positif sur toute la période 2016 à 2020 avec une moyenne annuelle de CHF 748'351. Le principe de l'équilibre budgétaire est respecté, les revenus de fonctionnement épurés compensent les charges de fonctionnement épurées, y compris les amortissements comptables obligatoires et les mouvements sur les réserves des domaines autofinancés. De plus, la croissance des revenus (+1.26%) a augmenté plus fortement que la croissance des charges (+0.78%).

La marge d'autofinancement dégagée durant cette même période se monte à CHF 2'412'528 par année. Elle a permis de financer le 78.2% des investissements nets. Le solde du financement a donc dû passer par l'emprunt, soit un montant de CHF 673'000 par année sur la période considérée. Calculée sur la base de la marge d'autofinancement, la capacité économique d'endettement (CEE), soit le niveau maximum d'endettement de la commune soutenable sur le long terme, se monte à CHF 72.3 millions. Le montant de la dette nette s'élève à CHF 36.6 millions, ce qui laisse un écart à la CEE appréciable de CHF 35.7 millions.

Les indicateurs de gestion de la dette démontrent que le rapport entre la dette nette et les revenus courants de la commune est approprié avec un ratio de 1.7 ans (Poids de la dette [DN/RC] < 2.5 ans). Il en va de même avec le rapport entre la situation financière de la commune et sa dette nette avec un ratio de 15 ans (Renouvellement de la dette [DN/MA] < 30 ans)

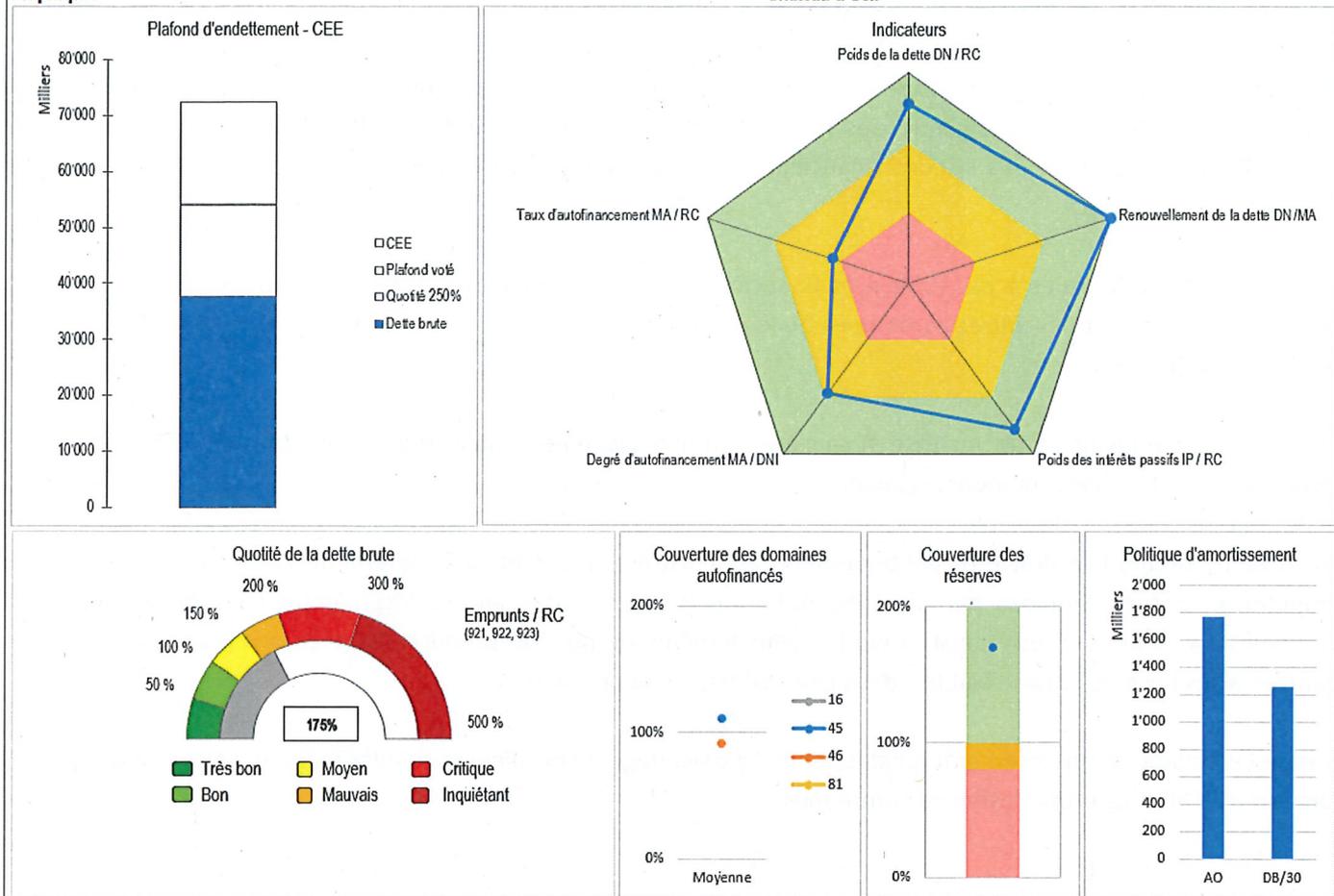
Sur le plan des investissements, les dépenses nettes d'investissement ne sont couvertes par la marge d'autofinancement qu'à raison de 78.2%, alors que l'idéal se situe entre 80% et 100%. C'est la conséquence d'une politique des investissements plutôt dynamique et d'un pourcentage des revenus courants disponibles pour l'autofinancement plutôt moyen de 11.2% (Taux d'autofinancement [MA/RC] > 20%)

Tableau de bord		Château-d'Oex						
Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne	Croissance	
Charges de fonctionnement épurées	20'414'564	20'699'090	20'932'131	21'783'635	21'219'062	21'009'696	0.78%	
Revenus de fonctionnement épurés	20'598'356	21'509'170	22'422'051	22'336'171	21'924'489	21'758'047	1.26%	
SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE (SFE)	183'792	810'081	1'489'919	552'536	705'426	748'351	30.87%	
Amortissements comptables obligatoires + réserves affectées	1'321'830	2'154'709	1'392'399	1'483'629	1'968'320	1'664'178	8.29%	
MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA)	1'505'623	2'964'790	2'882'318	2'036'165	2'673'747	2'412'528	12.17%	
Dépenses nettes d'investissement (DNI)	3'083'889	2'385'230	3'003'399	3'539'575	3'415'850	3'085'589	2.07%	
SOLDE FINANCIER (SF)	-1'578'266	579'559	-121'080	-1'503'410	-742'103	-673'060	-14.01%	
Références et indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne	Croissance	
Coefficient fiscal d'équilibre	81.1	75.1	69.0	77.8	74.3	75.5	-1.75%	
Dette nette (DN)	37'580'965	36'592'395	36'750'032	35'737'463	36'561'615	36'644'494	-0.55%	
Capacité économique d'endettement (CEE)	45'168'683	88'943'694	86'469'546	61'084'952	80'212'396	72'375'854	12.17%	
Ecart à la capacité d'endettement	7'587'718	52'351'300	497'19'514	25'347'490	43'650'781	35'731'360	41.90%	
Marge d'autofinancement minimum	1'252'699	1'219'746	1'225'001	1'191'249	1'218'721	1'221'483	-0.55%	
Valeur du point d'impôt PP+PM (VPI)	97'819	102'691	108'702	106'923	97'545	102'336	-0.06%	
Poids de la dette	1.9	1.8	1.7	1.6	1.7	1.7	-2.42%	
Renouvellement de la dette	25	12	13	18	14	16	-11.34%	
Poids des intérêts passifs	2.8%	2.3%	1.9%	1.9%	2.1%	2.2%	-5.25%	



Graphiques

Château-d'Oex



Éléments à retenir pour la planification financière

Dans le cadre de la réflexion qui préside à l'établissement du programme de législature, et compte tenu de la situation financière de la commune, il convient d'observer les recommandations suivantes :

➤ Le budget de fonctionnement doit être équilibré

Sous réserve d'une politique d'amortissements comptables appropriée, un solde de fonctionnement épuré à l'équilibre garantit une bonne situation financière à court, moyen et long terme. La commune est capable de rembourser sa dette ou de reconstituer ses capitaux propres et ainsi de poursuivre sa politique d'investissement.

➤ Une marge d'autofinancement suffisante doit être dégagée

La marge d'autofinancement permet d'apprécier les moyens financiers générés par l'activité d'exploitation de la commune et qui pourront être utilisés pour financer de nouveaux investissements. La marge d'autofinancement va également permettre de définir la capacité économique d'endettement de la commune, c'est dire définir un niveau d'endettement avec les moyens financiers à disposition et ainsi calculer la limite maximale d'endettement (plafond) pour la législature.

➤ L'activité d'exploitation et celle d'investissement doivent être clairement séparée

Corollaire : la notion d'investissement doit être clairement définie. Une dépense d'investissement est par conséquent une dépense importante dont la durée d'utilisation s'étend sur plusieurs années. Les investissements réalisés sont inscrits à l'actif du bilan.

Situation sur le plan de la gouvernance

Les préoccupations relatives aux différents modes de collaborations intercommunales deviennent de plus en plus aiguës. Leur fonctionnement implique des problèmes de gouvernance, jugée insuffisamment démocratique. Par ailleurs, il peut engendrer des risques financiers non maîtrisables ainsi que des dettes latentes soustraites à la planification communale.

Les communes confrontées à des difficultés financières n'ont souvent pas d'autres alternatives que de tenter de reporter les charges sur les autres communes ou le canton, en remettant en question les clés de répartition ou leur participation financière.

Cette perte de pouvoir et de maîtrise financière entraîne également un risque d'abandon de projets pourtant importants pour le développement régional.

L'institution communale doit être politiquement, administrativement et financièrement solide, faute de quoi ses compétences seront exercées par d'autres, notamment par les associations intercommunales ou les instances cantonales. La commune reste l'institution la mieux à même de pouvoir prendre des décisions proches du citoyen, adaptées à ses besoins et contrôlables, dans leurs effets, par la population.

Lorsque les collaborations intercommunales génèrent davantage de problèmes qu'elles n'amènent de solutions, il est alors temps d'envisager une fusion de communes.

Enjeux et domaines d'action de la stratégie régionale³

1. Améliorer l'attractivité résidentielle pour la population et le tourisme, toutes générations
 - 1.1. Qualité des centres
 - 1.2. Mobilité
2. Développer des filières innovantes, partir des ressources propres au territoire
 - 2.1. Développement du tourisme 4 saisons
 - 2.2. Développement du secteur santé et du bien-être
 - 2.3. Développement des filières agro-alimentaires
 - 2.4. Développement de la filière bois
3. Augmenter la consommation locale des propriétaires, des habitants, des hôtes et des pendulaires
 - 3.1. Nouveaux modèles d'affaires
 - 3.2. Favoriser la mise en réseau inter-entreprises et les circuits courts
 - 3.3. Capacité d'accueil des entreprises
4. Renforcer l'efficacité de la gouvernance régionale
 - 4.1. Gestion régionale des infrastructures de sports et loisirs
 - 4.2. Gestion des surfaces à vocation touristique et économique
 - 4.3. Recherche de synergies pour la gestion des structures de types associatives
 - 4.4. Assurer les missions de l'association régionale
5. Défendre les intérêts régionaux et renforcer la participation au sein d'entités suprarégionales
 - 5.1. CITAV
 - 5.2. Coopérations et alliances
 - 5.3. Réseautage et formation
6. Renforcer la cohésion, la visibilité et la notoriété du Pays-d'Enhaut
 - 6.1. Cultiver le dialogue, partager l'information, communiquer la région

³ L'annexe 1 à la stratégie régionale de développement régional détaille, pour chaque domaine d'action, le type de mesures que Pays-d'Enhaut Région, les communes et autres acteurs locaux entendent mener.

Objectifs de la municipalité

Augmenter le nombre d'habitants

Augmenter la population résidente active dans la commune, d'une part parce que l'impôt sur les personnes physiques représente la principale source de financement de ses investissements, et d'autre part parce que la population résidentielle constitue un potentiel de demande de consommation important. A noter que sur l'ensemble du Pays-d'Enhaut, les structures en place suffisent pour quelque 5000 habitants.

Adopter une politique foncière active

Adopter une politique foncière facilitant l'établissement de personnes physiques ou morales dans la région. Il s'agit d'éviter que le logement soit une barrière à une demande potentielle dans l'incapacité de se domicilier.

Améliorer l'attractivité résidentielle

Amélioration de l'attractivité résidentielle pour la population et le tourisme, toutes générations. Les domaines d'action ont trait principalement à la mobilité, aux infrastructures de télétravail et à la proximité des services.

Adopter une politique des investissements ambitieuse

Adopter une politique des investissements ambitieuse pour financer des infrastructures sportives ou culturelles renforçant les aménités – la qualité de vie – de la région. Positionner plus fortement les offres en fonction des activités les plus partagées par la population et les résidents, comme par exemple la randonnée et le VTT.

Gouvernance

Être acteur de la mise en place d'une gestion régionale des infrastructures de sports et de loisirs. Poursuivre l'étude sur la fusion de communes.

Transition écologique

Tenir compte de l'aspect transversal de la transition écologique : réduction de dépenses énergétiques, énergies renouvelables, mobilité douce, préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique.

Dossiers de la législature 2021-2026

1 Administration générale - Tourisme - Sports - Communication

GRANDJEAN Eric

Remplaçant : Jaquillard François

Objectifs	Projets
1.1 Favoriser la création d'emplois	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les entreprises dans leurs projets de création, de développement ou d'implantation• Aiguiller les entreprises pour la recherche de terrains ou de locaux
1.2 Renforcer les liens avec le commerce	<ul style="list-style-type: none">• Assurer des contacts réguliers avec les commerçants et les responsables d'entreprises
1.3 Améliorer les relations	<ul style="list-style-type: none">• Participer activement à la vie associative et publique afin d'être plus proche du citoyen• Développer la disponibilité et l'écoute• Poursuivre l'étude de fusion des communes
1.4 Renforcer l'aspect qualitatif au sein de l'administration	<ul style="list-style-type: none">• Développer le suivi et la formation continue des employés
1.5 Développer l'accueil touristique	<ul style="list-style-type: none">• Adapter la signalétique• Accueil des campings cars
1.6 Fortifier la présence de la commune au sein de la CITAV	<ul style="list-style-type: none">• Défendre la présence de Château-d'Oex au sein de la CITAV
1.7 Développer la pratique du sport	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir les relations avec les associations sportives• Maintenir et améliorer les infrastructures sportives
1.8 Optimiser la communication	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une politique de communication communale (état des lieux, flux des informations, responsabilités, canaux)
1.9 Renforcer l'information	<ul style="list-style-type: none">• Enrichir le site internet de la commune de manière permanente

2 Finances - Ressources humaines

JAQUILLARD François

Remplaçant : Grandjean Eric

Objectifs	Projets
2.1 Dynamiser l'utilisation des RH actuelles	<ul style="list-style-type: none">• Formation continue• Plus de suivi par des séances de partage d'information
2.2 Maîtrise des charges salariales globales	<ul style="list-style-type: none">• Attention particulière lors des engagements et utilisation optimale des ressources existantes
2.3 Amélioration générale de l'accès internet sur tout le territoire communal	<ul style="list-style-type: none">• Solliciter de la part des entreprises du secteur plus d'engagement/dynamisme commercial
2.4 Equilibre budgétaire	<ul style="list-style-type: none">• Epurer les budgets de toutes dépenses liées à de l'investissement
2.5 Comptes positifs nous permettant de dégager un cash-flow (MA) et un solde primaire nettement supérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Meilleur suivi des crédits budgétaires avec des outils simples accessibles aussi directement aux municipaux
2.6 Meilleure maîtrise du contentieux	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir la séance mensuelle de suivi tout en mettant la pression et le dialogue sur nos débiteurs
2.7 Conserver et attirer de nouveaux contribuables	<ul style="list-style-type: none">• Pouvoir encourager la création de logements abordables, le télétravail et les places de travail variées
2.8 Encourager les répartitions d'impôt pour plus de soutien de la part de nos hôtes très réguliers	<ul style="list-style-type: none">• Proposer une lettre type « demande de répartition » que l'on pourrait proposer à toutes personnes vaudoises désirant nous aider à soutenir les infrastructures et services proposés
2.9 Gestion de l'endettement	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation de la plateforme Finance Active.• Emprunts à court terme, remboursements anticipés d'emprunts anciens• Outils mis en place par l'UCV (CEE annuel)
2.10 Amortir nos investissements dans les délais légaux pour éviter de charger les comptes annuels avec des amortissements obligatoires trop lourds	<ul style="list-style-type: none">• Eviter les amortissements extraordinaires mais privilégier l'amélioration de la MA qui permet le désendettement ou le financement de nouveaux investissements (PA)
2.11 Police Assurance : Maîtriser les charges et éviter les doublons ou les absences de couverture	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour et suivi permanent de l'évolution de nos couvertures d'assurances
2.12 Donner une meilleure visibilité au fond FER et dynamiser ses actions avec des aides parfois plus risquées/novatrices	<ul style="list-style-type: none">• Soutien important aux activités existantes, à leur diversification et incitation à la création de PME pour un maintien du tissu économique de notre région
2.13 Le fond FET-PE doit encore plus être utilisé pour le développement et le maintien des infrastructures touristiques régionales	<ul style="list-style-type: none">• Financement des infrastructures existantes (sportives et de loisirs) et encouragement pour de nouvelles activités ou évènements

<p>2.14 Maintenir, encourager et développer l'initiative des groupements d'initiative qui assurent une prise en charge des besoins sur le terrain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter notre soutien et une aide matérielle pour l'accueil et l'animation effectuée par des comités bénévoles infatigables et très motivés dans les hameaux/quartiers
<p>2.15 Pérenniser le FIB, tout en gardant un caractère familial et bon enfant à ce spectacle magnifique, pour les années à venir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter un soutien logistique communal important tout en invitant les sponsors à en faire de même pour le bien global de toute la manifestation
<p>2.16 Pouvoir offrir encore à l'avenir tous les degrés de la scolarité obligatoire au Pays-d'Enhaut</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien intercommunal fort à l'ASIPE pour être un interlocuteur incontournable dans la gestion scolaire et ceci pour le bien de nos élèves

3 Aménagement du territoire - Bâtiments et terrains non agricoles

MOTTIER Pierre François

Remplaçant : Hämmerli Cosette

Objectifs	Projets
Aménagement du territoire	
3.1 Terminer le Plan d'affectation communal (PACom) avec présentation à la population et mise à l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> • Durant la législature
3.2 Plan d'affectation régional PdE	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des zones d'activité (justification des zones d'activité dans le PACom)
3.3 PPA en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Votre Cercle de Vie • Pré de la Cible
3.4 PPA à mettre à jour et réactiver (partenariat public privé)	<ul style="list-style-type: none"> • PPA Edelweiss Paradise • PPA Le Bochet (manège) • PPA Lécherette centre • PPA Villa Legendre • PPA Grand Hôtel • PPA Roc & Neige • PPA Les Riaux (valorisation du terrain, habitat avec chambres d'hôtes, école internationale, manège, hôtel, ...)
Bâtiments et terrains agricoles	
3.5 Finalisation de la centrale de chauffe	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'énergie renouvelable
3.6 Finalisation et soutien au CAPE (centre artisanal du Pays-d'Enhaut)	<ul style="list-style-type: none"> • Afin d'y développer le mur de grimpe qui devrait être réalisé dans le plus brefs délais
3.7 Mise à niveau et réfection de la grande salle de Château-d'Oex	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation dans le 1^{er} semestre 2022
3.8 Optimisation du Jardin d'Oex Neiges et de son fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement de la buvette, amélioration des activités (piste de ski intérieure)
3.9 Inventaire des bâtiments communaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur, voire vente de certains objets. Rationalisation des bâtiments liés au service des travaux.
3.10 Mise en valeur de l'énergie verte (production de froid pour la glace en autonomie par des panneaux solaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture de la patinoire • Récupération de la chaleur
3.11 Création d'une centrale biogaz	<ul style="list-style-type: none"> • Récupération de tous les déchets organiques (gazon, déchets ménagers, engrais de ferme) en collaboration avec l'agriculture

4 Travaux - Equipements - Espaces publics - Cours d'eau

SCHNEGG Nicole

Remplaçant : Fatio Eric

Objectifs	Projets
4.1 Signer une nouvelle convention pour la distribution de l'eau potable pour l'ensemble du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Adoption du règlement concession et annexes (tarifs), conseil communal de Château-d'Oex• Suivi de la mise en application de la LDE
4.2 Mise en valeur de l'eau	<ul style="list-style-type: none">• Valorisation de l'eau
4.3 Devenir commune pilote dans la gestion des dangers naturels et risques	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place et suivi nouvel outil informatique dans le but de redessiner la carte des dangers• Rocher de Surpraz : analyse situation et options
4.4 Développer mobilité douce et sécurisation des traversées de village	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement mobilité douce entre La Chaudanne et le hameau des Granges• Développer des espaces de recharges pour véhicules électriques• Sécurisation traversée des localités : L'Etivaz – les Moulins – les Granges• Réaménagement Rue du village Château-d'Oex entre La Place – La Librairie• Aménagement multimodale de la place de la Gare Château-d'Oex• Construction route et parking Pôle Santé – EPSM le Rondpoint• Réflexion sur l'entretien bord routes (épareuse) et réduction salage des routes
4.5 Diminution de l'intensité lumineuse	<ul style="list-style-type: none">• Eclairage public : réflexions sur la pollution lumineuse. Quelles mesures mettre en place• Sensibilisation des propriétaires à l'éclairage extérieur de leur maison
4.6 Réseaux EC/EU : poursuite mise en séparatif	<ul style="list-style-type: none">• Les Bossons-d'En bas – Grands Prés• Les Monnaires• Le Mont
4.7 Surveillance des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite du programme de protection contre les crues en lien avec la carte des dangers• Renaturation des cours d'eau et zones alluviales
4.8 Réfection de la STEP	<ul style="list-style-type: none">• Rénovation phase 2 : digesteur et production de biogaz
4.9 Regroupement des dépôts de la Commune afin de gagner en efficience	<ul style="list-style-type: none">• Inventaire des bâtiments/dépôts du service des travaux

5 Petite enfance - Ecoles – Jeunesse – Cohésion sociale et santé

FATIO Eric

Remplaçant : Stauber Maximilien

Objectifs	Projets
5.1 Augmenter l'offre en santé et en bien-être.	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les investissements du Pôle Santé Pays-d'Enhaut. • Promouvoir le système de soins intégrés mis en place au Pôle Santé
5.2 Promouvoir toutes formes de prévention et de promotion de la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter de 10% le nombre d'actions reconnues par le label « Commune en santé » • Proposer des offres en activités physiques adaptées (ex : projet Seniors et Paysages).
5.3 Assurer un nombre suffisant de places d'accueil préscolaire et parascolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de places au Bout'Ficelle, à l'UAPE du Yeti et en accueil familial de jour. • Création d'un lieu d'accueil collectif pour les grands élèves.
5.4 Aider à garantir une école de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'enveloppe des activités scolaires sportives et culturelles en fonction du nombre d'élèves et de leurs besoins. • Soutenir financièrement les projets faisant la promotion des métiers liés à la transition écologique. • Promouvoir la place des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent.
5.5 Proposer des activités jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des jeunes des lieux adaptés à leurs besoins. • Augmenter le taux d'encadrement des activités jeunesse pour proposer des animations hors temps scolaire. • Rester à l'écoute des besoins de la jeunesse.
5.6 Maintenir une offre de soutien bénévole pour les personnes en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir un projet de SEL (système d'échange local). • Proposer des cours et du soutien financier pour les associations d'entraide de la région.
5.7 Offrir des infrastructures adaptées à tout le monde (enfants, séniors, handicapés, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> • Former l'ensemble des acteurs publics (Municipalité, personnel communal, OT, etc.) aux méthodes participatives (focus group, groupes de réflexions, etc.)
5.8 Accueil des nouveaux arrivants	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir toutes les actions citoyennes en faveur de l'intégration des nouveaux arrivants.

6 Culture – Sécurité publique

STAUBER Maximilien

Remplaçante : Schnegg Nicole

Objectifs	Projets
6.1 Soutien aux acteurs de la vie associative et culturelle	<ul style="list-style-type: none">• Participation financière au maintien de l'offre associative et culturelle• Soutien organisationnel aux manifestations• Soutien politique aux acteurs associatifs et culturels
6.2 Favorisation de l'implantation de nouveaux projets à portée culturelle	<ul style="list-style-type: none">• Création de conditions-cadres attractives pour l'accueil de nouveaux projets à portée culturelle (p. ex. festivals, établissements de formation, écoles internationales)• Soutien politique aux nouveaux projets• Soutien financier aux nouveaux projets économiquement porteurs pour la région
6.3 Maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite d'une politique de proximité visant la prévention des incivilités• Maintien de la collaboration étroite avec la Police cantonale et les autres acteurs de la sécurité publique (pompiers, protection civile, colonne de secours)• Réflexion sur les conditions de circulation dans les centres des villages
6.4 Conformité réglementaire	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour des règlements communaux
6.5 Amélioration des recettes communales	<ul style="list-style-type: none">• Valorisation accrue des places de stationnement
6.6 Amélioration de l'accueil des habitants	<ul style="list-style-type: none">• Institution d'une Fête des nouveaux habitants
6.7 Améliorer les conditions d'inhumation	<ul style="list-style-type: none">• Entretien, renaturation et embellissement des cimetières

7 Domaines agricoles - Forêts - Déchets - Transports publics et mobilité - Energies - Développement durable – Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d’Enhaut

HAMMERLI Cosette

Remplaçant : Mottier Pierre François

Objectifs	Projets
7.1 Maintien de notre patrimoine de chalets d'alpage en conformité avec les exigences de la branche	<ul style="list-style-type: none">• Entretien général, amélioration régulière du confort et de la qualité des bâtiments
7.2 Développement de produits agricoles pour le maintien d'une agriculture dynamique	<ul style="list-style-type: none">• Soutien aux productions locales• Soutien à tout projet de développement visant à donner une plus-value aux exploitations agricoles
7.3 Valorisation de nos forêts	<ul style="list-style-type: none">• Soutien aux projets de transformation du bois : centre de déchiquetage, voire production de pellets, production de tavillons, etc...
7.4 Filière du bois	<ul style="list-style-type: none">• Centrale de chauffe à bois
7.5 Circuits courts	<ul style="list-style-type: none">• Soutien aux entreprises novatrices et créatrices d'emplois• Favoriser le dialogue entre les divers acteurs (PNR / GFPE)
7.6 Offre de transports publics locale	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la création d'une entreprise de transports professionnels souples et répondant aux besoins d'une population dispersée...
7.7 Optimiser les interactions avec le PNR	<ul style="list-style-type: none">• Optimiser les outils proposés par le PNR pour progresser dans le développement durable et profitable à notre commune.